

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-WHITTON

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR NICOLE DOMINGUE, DIRECTRICE GÉNÉRALE/GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE, QUE :

DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL # 2025-05

Lors d'une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Whitton, qui se tiendra le 11 août 2025 à 19 h à la salle du conseil située au 4557 rue Principale à Ste-Cécile-de-Whitton, le Conseil municipal aura à statuer sur la demande d'usage conditionnel suivant :

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ

LOT NUMÉRO 3 481 122 - (3911 rue Principale)

NATURE ET EFFETS

La demande d'usage conditionnel vise à permettre l'exploitation de la résidence située au 3911 rue Principale afin d'y réaliser de la location à court terme, en fonction des objectifs et critères identifiés au Règlement No 2021-06 sur les usages conditionnels concernant notamment les résidences de tourisme.

Au cours de cette séance, le Conseil entendra toute personne intéressée qui désirera s'exprimer relativement à cette demande d'usage conditionnel.

DONNÉ à Sainte-Cécile-de-Whitton ce neuvième jour du mois de juillet deux mille vingt-cinq.

Directrice générale/Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (ARTICLE 420)

Je, soussignée, Nicole Domingue, directrice générale/Greffière-trésorière, résidant à Lambton, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 9 h et 16 h, le neuvième jour du mois de juillet 2025, aux endroits désignés par le Conseil, ainsi que sur l'emplacement visé.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce neuvième jour du mois de juillet deux mille vingt-cinq.

Directrice générale/Greffière-trésorière